












Aucun panneau n'indique ce vestige d'une puissante forteresse cathare où se réfugièrent en 1209, trois cents parfaits cathares. Il ne reste qu'une tour et une porte romane intacte indiquant l'entrée du castrum. Cette balade au fil de l'eau de la Rigole de la montagne et de l'eau du Sor vous dévoilera l'entrée du chemin caché.

 Durée	4h 25	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,00 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	338 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	346 m	 Commune	Les Cammazes (81540)
 Point haut	667 m	 Régions	Massif central, Montagne noire
 Point bas	480 m		

Description

Se garer Place de l'Église au village des Cammazes. Possibilité de raccourcir la randonnée : voir informations pratiques.

(D/A) Descendez la place vers le Sud et tournez à gauche dans la Ruelle Courredou de l'Horloge jusqu'à la Place du Plô. Traversez la Rue de la Salle et continuez tout droit Place de Corfou. Rejoignez la rue principale Rue de la Passe. Poursuivez-la sur votre gauche sur 200 m environ.

(1) Tournez à gauche Chemin de la Rigole durant 150 m.

(2) Laissez le chemin du retour à gauche. Continuez tout droit et longez la rigole jusqu'au croisement avec la route du barrage.

(3) Tournez à gauche et descendez la Route du Barrage jusqu'à la bifurcation avant la digue.

(4) Poursuivez à droite et passez sur la digue du barrage. Arrivez à un croisement de sentiers.

(5) Empruntez celui tout à gauche qui est fermé par une barrière. Suivez ce chemin forestier qui monte lentement. Laissez dans le premier virage en épingle le sentier de droite et continuez de monter sur votre gauche.

(6) Dans le deuxième virage en épingle, laissez le sentier de gauche et continuez sur le chemin principal à droite durant 500 m environ jusqu'à une bifurcation. Soyez vigilant (car il est facile de manquer ce sentier), vous en apercevrez le début sur la gauche.

(7) Partir à gauche par ce chemin parallèle au chemin principal au début. Dans un premier temps, il n'est pas très bien entretenu, avec des genêts qui l'envahissent un peu. Puis il devient très correct et facile à suivre. Poursuivez-le jusqu'au croisement en T.

(8) Tournez à gauche et suivez le balisage Jaune sur 1 km. Vous allez longer des pâturages, admirer le Domaine du Montagnet ainsi que de merveilleux arbres plusieurs fois centenaires. Vous longerez le muret de pierres et continuerez à descendre ce chemin très agréable sous les arbres avec maintenant une vue dégagée sur le barrage.

(9) Quittez le balisage Jaune et engagez-vous dans un petit sentier à droite marqué par quelques marches entre les racines des arbres. Quelques pierres et un piquet en bois ont été placés pour vous aider à trouver ce petit sentier très agréable sous les arbres. Ne ratez pas le superbe point de vue sur la Tour de Roquefort. Le sentier passe aux pieds de celle-ci. Poursuivez-le jusqu'au croisement en T.

(10) Tournez à droite, rejoignez à nouveau le balisage Jaune. Descendez le chemin jusqu'à la rivière du Sor et franchissez la passerelle.

(11) Tournez tout de suite à gauche et quittez à nouveau le balisage Jaune. Longez le Sor sur 500 m environ.

(12) Au croisement de sentiers, suivez celui en face qui monte. Rejoignez la conduite forcée et longez-la jusqu'au pied du barrage. Remontez l'allée goudronnée à droite jusqu'à la Route du Barrage déjà empruntée à l'aller.

Points de passages

-  **D/A Place de l' - Église Notre-Dame (Les Cammazes)**
| N 43.412411° / E 2.078562° - alt. 614 m - km 0
-  **1 Chemin de la rigole - Voûte de Vauban**
| N 43.409852° / E 2.080465° - alt. 612 m - km 0.35
-  **2 Carrefour de la 1re boucle : Village**
| N 43.40992° / E 2.082073° - alt. 601 m - km 0.48
-  **3 Bifurcation A/R. Route du barrage**
| N 43.408898° / E 2.088632° - alt. 599 m - km 1.2
-  **4 Carrefour de la 2de boucle : Tour de Roquefort.**
| N 43.40819° / E 2.092457° - alt. 578 m - km 1.53
-  **5 Croisement - Lac des Cammazes - Barrage de Gravette**
| N 43.407091° / E 2.097593° - alt. 571 m - km 2
-  **6 Raccourci. Virage serré à droite**
| N 43.415113° / E 2.097651° - alt. 605 m - km 4.59
-  **7 Bifurcation**
| N 43.415899° / E 2.103271° - alt. 625 m - km 5.08
-  **8 Balisage Jaune**
| N 43.417503° / E 2.104322° - alt. 653 m - km 5.29
-  **9 Bifurcation**
| N 43.416574° / E 2.092751° - alt. 592 m - km 6.33
-  **10 Bifurcation, balisage Jaune**
| N 43.416601° / E 2.090278° - alt. 541 m - km 7.96
-  **11 Passerelle sur le - Sor (rivière) - Affluent de l'Agout**
| N 43.415285° / E 2.089494° - alt. 483 m - km 8.37
-  **12 Croisement**
| N 43.413588° / E 2.09535° - alt. 499 m - km 8.91

- (4) Tournez à droite et remontez la route jusqu'au croisement avec le Chemin de la Rigole, lui aussi emprunté à l'aller.
- (3) Tournez à droite et longez la rigole. Franchissez la barrière et poursuivez quelques mètres jusqu'au croisement avec un petit sentier sur votre droite passé à l'aller.
- (2) Empruntez, à droite, ce très agréable Chemin de Boulemi jusqu'à la Route de Durfort.
- (13) Tournez à gauche sur celle-ci. Poursuivez jusqu'à la Place du Plô et tournez à droite dans la ruelle pour rejoindre la Place de l'Église (D/A).

Informations pratiques

- (1) Une petite faim ou besoin d'un moment de détente ? Allez au Salon de Vauban, vous ne serez pas déçu. Attention, il n'est pas ouvert tous les jours, alors renseignez-vous avant.
- (6) Raccourci possible : quittez le chemin principal pour le petit sentier à gauche dans le virage.
- (4) Possibilité de démarrer la randonnée depuis le barrage.

A proximité

- (1) Voûte de Vauban.
- (13) En tournant à droite sur la Route de Durfort, vous aurez une superbe vue sur la Tour à 1,2 km plus bas. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-tour-de-roquefort-aux-cammazes/>

● 13 Route de Durfort

N 43.412977° / E 2.081965° - alt. 603 m - km 11.63

● D/A Place de l' - Église Notre-Dame (Les Cammazes)

N 43.412365° / E 2.078521° - alt. 613 m - km 12

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



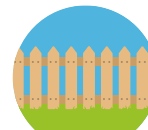
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.